

Chers Camarades,

Notre URIF FO, avec les URIF CGT – FSU et SOLIDAIRES, et les organisations étudiantes et lycéennes, ont décidé depuis quelques jours déjà, de s’engager dans une manifestation le 24 mars 2016, jour de la présentation du projet de loi Travail au Conseil des Ministres.

Les terribles attentats de Bruxelles ont conduit à des interrogations de la part de la Préfecture de Police de Paris sur l’autorisation de manifester. Les prises de positions de l’URIF FO et de l’URIF CGT et les interventions de Jean-Claude MAILLY et de Philippe MARTINEZ souhaitant maintenir cette manifestation, nous conduisent à vous préciser que la manifestation est autorisée par la Préfecture de Police de Paris. Les étudiants et lycéens organiseront une manifestation au départ de la place d’Italie qui rejoindra le cortège syndical.

L’ensemble de la manifestation partira de la place du 18 juin 1940 pour se rendre place Vauban.

Le rassemblement de toute la logistique de l’URIF FO se tiendra à partir de 11H30 à l’angle de la rue du Départ et de la place du 18 juin 1940.

Le départ de la manifestation aura lieu à 13H00.

Je compte sur chacun d’entre vous pour envoyer des délégations.

Bien évidemment, cette manifestation du 24 mars 2016 a pour but de faire la démonstration que nous sommes mobilisés pour réussir la grève interprofessionnelle du 31 mars 2016. (Un tract d’appel de l’URIF FO pour la grève et la manifestation du 31 mars vous parviendra dès vendredi 25 mars 2016. Une nouvelle interrégionale permettant d’affiner la préparation du 31 mars se déroulera le 25 mars 2016 à 14H00)

**Démontrons notre volonté de ne pas céder le 24 mars 2016  
et préparons activement la grève interprofessionnelle et la manifestation  
POUR LE RETRAIT DU PROJET DE LOI**

Paris, le 23 mars 2016